



PROGRAMME PAYS MAROC



Compte rendu

Quatrième réunion du Comité de coordination

16 novembre 2022

Programme Pays Maroc – Phase II

Contexte

La quatrième réunion du Comité de coordination de la Phase II du Programme Pays Maroc s'est tenue virtuellement le 16 novembre 2022. Cette réunion a été organisée dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du Programme dont le coup d'envoi effectif a été donné le 4 février 2021. Elle fait suite à la troisième réunion du Comité le 31 mars 2022.

En présence de l'ensemble des équipes marocaines et celles de l'OCDE, la réunion a été l'occasion de faire le point sur l'avancement de la mise en œuvre du Programme à travers la présentation des progrès accomplis ainsi que le calendrier d'achèvement des différents projets.

Déroulé de la réunion

Cette réunion a rassemblé 50 représentants du Maroc et de l'OCDE. Elle a été inaugurée par Mr Abderrahman EL ANDALOUSSI, Directeur du Pôle Veille Stratégique et Coopération Internationale au sein des Services du Chef du Gouvernement et M. Carlos CONDE, Chef de la Division Moyen-Orient et Afrique du Secrétariat de la Direction des Relations Globales et de la Coopération.

Lors de son allocution introductive, Monsieur le Directeur a souligné l'importance accordée par le Royaume au Programme Pays Maroc II et a rappelé l'apport considérable de ce partenariat à la fois par les projets mis en œuvre et par la participation du Maroc aux comités et groupes de travail de l'OCDE. Monsieur le Directeur s'est aussi félicité de la signature de l'avenant au Protocole d'accord et le lancement du Bureau Économique du Maroc, ainsi que des projets sur les investissements publics et sur les IDE et les chaînes de valeur.

De son côté, M. Carlos CONDE a souligné la portée stratégique de ce partenariat en mettant en exergue la nécessité de renforcer la convergence entre les différents projets dans l'objectif de soutenir l'amélioration du climat des affaires au Maroc, en ligne avec les priorités nationales visant à promouvoir l'investissement et renforcer l'attractivité de l'économie marocaine.

Par la suite, les équipes de l'OCDE et du Gouvernement marocain ont exposé les réalisations et les progrès accomplis lors de la période s'étendant entre le dernier Comité (mars 2022) jusqu'au mois de novembre 2022. Les présentations ont aussi porté sur le calendrier d'achèvement des différents projets mis en œuvre :

1. Revue de la gouvernance publique et renforcement des capacités
2. Transformation numérique de la justice
3. Accompagnement pour la mise en œuvre des recommandations de l'OCDE sur la gestion des risques
4. Renforcement des capacités de la Présidence du Gouvernement en matière de performance stratégique et de communication
5. Création des conditions d'adhésion à la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption et intégrité des affaires
6. Examen des politiques de l'investissement
7. Appui à l'éducation
8. Autonomisation économique des femmes
9. Dialogue territorial, phase 2
10. Dialogue Maroc-OCDE sur la réforme de la déconcentration
11. Dialogue Maroc OCDE sur la réforme de la régionalisation par les contrats - projet achevé en 2021

En guise de conclusion, le Chef de la Division Moyen-Orient et Afrique du Secrétariat de la Direction des Relations Globales et de la Coopération, Monsieur CONDE a rappelé que ce partenariat s'intègre dans un cadre institutionnel plus large, en particulier l'initiative MENA-OCDE pour la gouvernance et la compétitivité à l'appui du développement, qui met en son centre le dialogue régional et l'échange avec les pairs, permettant ainsi à l'Organisation d'affiner ses recommandations et d'accroître son impact dans la région MENA. Monsieur CONDE a

également affirmé que la connexion entre les différents projets menés et les comités de l'OCDE est un élément fondamental pour assurer la pérennité de l'ancrage institutionnel du Programme et de garantir sa durabilité.

Finalement, Monsieur le Directeur du Pôle Veille Stratégique et Coopération Internationale au sein des Services du Chef du Gouvernement, Abderrahman EL ANDALOUSSI s'est félicité de la qualité de la collaboration entre les équipes marocaines et celles de l'OCDE, sur la base de l'échange et l'apprentissage mutuels et la concertation. Monsieur le Directeur a également mis en avant la nécessité de concrétiser ces échanges et les travaux menés en assurant la bonne mise en œuvre des différentes recommandations, en amont de l'évaluation de l'impact du Programme.

À la fin de cette réunion, M. EL ANDALOUSSI a remercié les participants en proposant la tenue de la quatrième réunion du Comité de coordination dans 6 mois. Cette réunion verra la participation des équipes en charge des projets récemment lancés.

Annexe – Agenda de la troisième réunion du Comité de coordination

CONTEXTE

Les Services du Chef du Gouvernement du Maroc et l'OCDE organisent le quatrième Comité de coordination du Programme Pays Maroc le 16 novembre 2022 en visioconférence. Cette réunion sera consacrée à l'avancement de la mise en œuvre des projets du Programme Pays. Les réalisations seront présentées par les équipes projets OCDE, en échange avec leurs homologues marocains, et en couvrant la période allant du dernier Comité (mars 2022) jusqu'au mois de novembre 2022. Enfin, cette réunion permettra d'entamer un processus de dialogue concernant l'impact du Programme et le calendrier d'achèvement des projets.

10h-10h15 Introduction

Abderrahman EL ANDALOUSSI, Directeur du Pôle Veille Stratégique et Coopération Internationale, Services du Chef du Gouvernement

Carlos CONDE, Chef de la Division Moyen-Orient et Afrique, Secrétariat des relations mondiales, OCDE

10h15-11h20 Présentation de l'état d'avancement des projets et des prochaines étapes (5 mn pour chaque projet)

1. Revue de la gouvernance publique et renforcement des capacités
2. Transformation numérique de la justice
3. Accompagnement pour la mise en œuvre des recommandations de l'OCDE sur la gestion des risques
4. Renforcement des capacités de la Présidence du Gouvernement en matière de performance stratégique et de communication
5. Création des conditions d'adhésion à la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption et intégrité des affaires
6. Examen des politiques de l'investissement
7. Appui à l'éducation
8. Autonomisation économique des femmes
9. Dialogue territorial, phase 2
10. Dialogue Maroc OCDE sur la réforme de la régionalisation par les contrats
11. Dialogue Maroc-OCDE sur la réforme de la déconcentration

Questions et réponses

11h20-11h30 Conclusions et prochaines étapes

Carlos CONDE, Chef de la Division Moyen-Orient et Afrique, Secrétariat des relations mondiales, OCDE

Abderrahman EL ANDALOUSSI, Directeur du Pôle Veille Stratégique et Coopération Internationale, Services du Chef du Gouvernement